



**COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SEANCE
 DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 14 OCTOBRE 2015**

Convocation du jeudi 8 octobre 2015

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures 35 et procède à l'appel des présents ainsi qu'à la lecture des pouvoirs déposés :

		Présent à l'ouverture de Séance	Présent à partir de :	Absent	Représenté[e] par :
Rémi MUZEAU	Maire Président de Séance	X			
Stéphane COCHEPAIN	1 ^{er} Adjoint au Maire	X			
Alice LE MOAL	Adjointe au Maire	X			
Jean-Pierre GARNIER	Adjoint au Maire	X			
Agnès DELACROIX	Adjointe au Maire	X			
Laurent CONVERSY	Adjoint au Maire				Patrice PINARD
Evelyne LAUER	Adjointe au Maire	X			
Sébastien RENAULT	Adjoint au Maire	X			
Alvine MOUTONGO-BLACK	Adjointe au Maire	X			
Louis-Alexandre ALCIATOR	Adjoint au Maire	X			
Nadoï HADRI	Adjointe au Maire	X			
Patrice PINARD	Adjoint au Maire	X			
Marie-Jeanne COLOMBO	Adjointe au Maire	X			
Luc MERCIER	Adjoint au Maire	X			
Joëlle LEFEBVRE	Adjointe au Maire	X			
Jean-Pierre CAYLA	Adjoint au Maire	X			
Mireille REA	Adjointe au Maire	X			
Pierre CULOT	Adjoint au Maire	X			
Josette DE MARVAL	Conseillère municipale	X			
François MORVAN	Conseiller municipal				Mireille REA
Noureddine BENYAHIA	Conseiller municipal	X			
Colette MICHEL	Conseillère municipale				Jean-Pierre CAYLA
Sylvie JAN	Conseillère municipale	X			
Lora TERRINI	Conseillère municipale	X			
Véronique D'ASTORG	Conseillère municipale				Véronique CABASSET
Benoît DE LA RONCIERE	Conseiller municipal	X			
Véronique CABASSET	Conseillère municipale	X			
Loïc PERON	Conseiller municipal	X			
Viviane DIEGO	Conseillère municipale	X			
Sandra HUMBLLOT	Conseillère municipale				Jean-Pierre GARNIER
Sébastien KOPEC	Conseiller municipal	X			

		Présent à l'ouverture de Séance	Présent à partir de :	Absent	Représenté[e] par :
Amel SAIDI	Conseillère municipale	X			
Julien BOUCHET	Conseiller municipal	X			
Merdja DJELDJEL	Conseiller municipal	X			
Helena DUMAIN DE SOUSA	Conseillère municipale	X			
Pierre-Marie GOUYGOU VIEILLEFOSSE	Conseiller municipal	X			
Monique DHUIN	Conseillère municipale	X			
Jean-Pierre AUFFRET	Conseiller municipal	X			
Isabelle MINE RODRIGUES	Conseillère municipale	X			
Manuel ALLAMELLOU	Conseiller municipal	X			
Samia IDRI BAYOL	Conseillère municipale	X			
Claire MARTIN	Conseillère municipale				Jean-Pierre AUFFRET
Réda BELHOUCBAT	Conseiller municipal	X			
Julien PEREZ	Conseiller municipal			X	
Hicham DAD	Conseiller municipal		18H55		

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Josette de MARVAL

I - Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 24 septembre 2015

Ce procès-verbal est adopté avec la prise en compte des modifications demandées

II - Actes pris par délégation du Conseil municipal au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Compte rendu

Monsieur le Maire précise que les membres du Conseil municipal ont eu communication des décisions municipales prises entre le 29 juillet et le 25 septembre, en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que de marchés, conventions et contrats.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de prendre actes des décisions, marchés, conventions et contrats.

RESSOURCES HUMAINES

3.1 Protection fonctionnelle accordée à un agent municipal

Le Conseil municipal,

ACCORDE la protection fonctionnelle à un agent animateur.

DIT QUE la dépense en résultant sera imputée sur les crédits ouverts dans le budget 2015.

adopté à l'unanimité

AFFAIRES FONCIERES

4.1 Immeuble communal sis 46, rue Klock à Clichy-la-Garenne (92110) – Modification de la délibération n°2.26 du 10 février 2015

Le Conseil municipal,

APPROUVE la vente de l'immeuble communal sis 46 rue Klock - 92110 Clichy, à la SA d'HLM Immobilière 3F au prix de 1 900 000 € (un million neuf cent mille euros).

PREND acte de l'engagement de la SA d'HLM Immobilière 3F de transférer à la commune à partir de 2021, 10 droits de réservation du collecteur 1 % avec le souhait que les demandes des locataires d'Immobilière 3F du Département soient analysées prioritairement.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de vente.

adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- 36 pour,
- 8 abstentions : Monique DHUIN, Jean-Pierre AUFFRET, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI BAYOL, Claire MARTIN, Réda BELHOUCHE, Hicham DAD

URBANISME ET AMENAGEMENT

5.1 Lancement de la concertation préalable à la création d'une opération d'aménagement sur le secteur Pont de Clichy/ Beaujon et définition des modalités de cette concertation

Le Conseil municipal,

APPROUVE les objectifs généraux poursuivis par le projet d'aménagement du secteur « Pont de Clichy - Beaujon », délimité dans le plan ci-joint en annexe, à savoir :

- diversifier l'offre d'habitat ;
- développer une mixité fonctionnelle à travers l'offre de logements, le renforcement des équipements et la création d'activité économique ;
- faire émerger les potentialités du secteur, ses atouts en matière économique, commerciale et culturelle, et favoriser l'émergence de pôles de centralités attractifs ;
- valoriser et reconquérir les espaces publics ;
- renforcer les continuités urbaines ;
- clarifier et hiérarchiser les espaces extérieurs afin de faciliter et animer tous les modes de déplacements.

LANCE la concertation préalable à l'aménagement du secteur dit « Pont de Clichy - Beaujon », associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et autres personnes concernées ;

DEFINIT les modalités de concertation suivantes :

- publication d'un article dans le journal municipal ;
- mise en ligne, sur le site Internet de la Ville, d'un article d'information ;
- organisation d'une réunion publique ;
- organisation d'un groupe de travail dans le cadre du C.E.S.E.L (Conseil Économique, Social et Environnemental Local)

adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- 36 pour,
- 8 contre : Monique DHUIN, Jean-Pierre AUFFRET, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI BAYOL, Claire MARTIN, Réda BELHOUCHE, Hicham DAD

POLITIQUE DE LA VILLE

6.1 Approbation du Contrat de Ville 2015/2020 – Autorisation donnée à M le Maire de signer ledit contrat et ses annexes

Le Conseil municipal,

PREND ACTE du contenu et des orientations du présent dossier tel qu'il a été présenté à l'assemblée

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le Contrat de ville et ses annexes, avec les partenaires concernés et tout document y afférent.

adopté à l'unanimité,

INTERCOMMUNALITE

7.1 Métropole du Grand Paris – Création de l'Établissement Public Territorial

Monsieur le Maire informe les membres de l'Assemblée municipale que ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal.

HABITAT

8.1 Intégration de l'Office Public de l'Habitat « Clichy Habitat » au sein de l'Office Public de l'Habitat « Hauts-de-Seine Habitat »

Le Conseil municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès du Président de Clichy Habitat la mise à l'étude du projet de fusion et une délibération pour avis.

DIT que les modalités de l'intégration de la gestion de l'OPH Clichy Habitat au sein de l'OPH Hauts-de-Seine-Habitat, dans l'attente de dissolution, feront l'objet d'une délibération ultérieure.

adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- 36 pour,
- 8 contre : Monique DHUIN, Jean-Pierre AUFFRET, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI BAYOL, Claire MARTIN, Réda BELHOUCHE, Hicham DAD

HYGIENE – SECURITE

9.1 Avis sur la demande d'autorisation d'exploiter une installation classable de la société des Ateliers Louis Vuitton « ateliers de fabrication de chaussures, maroquinerie ou travail des cuirs et des peaux » sise à Asnières (92600) 17, rue de la Comète

Le Conseil municipal,

ÉMET un avis favorable sur l'installation, à Asnières-sur-Seine (92600), d'ateliers de fabrication de chaussures, maroquinerie ou travail des cuirs et des peaux, sise 17, rue de la Comète.
DIT QUE la présente délibération sera notifiée à M. le Préfet des Hauts-de-Seine.

adopté à l'unanimité,

AFFAIRES SOCIALES - PETITE ENFANCE

10.1 convention ente le département des Hauts-de-Seine et la commune de Clichy relative à l'organisation et au financement des activités de planification et d'éducation familiale

Le Conseil municipal,

APPROUVE la convention entre le département des Hauts-de-Seine et la ville de Clichy relative à l'organisation et au financement des activités de planification et d'éducation familiale ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention
DIT que la recette en résultant sera imputée au budget communal.

adopté à l'unanimité,

10.2 Approbation du projet de convention de partenariat entre la ville de Clichy et le Syndicat à Vocation Unique, Centre Local d'Information et de Coordination Clichy/Saint Ouen, (SIVU CLIC Clichy/Saint-Ouen) – Autorisation donnée à M le Maire de signer ledit projet de convention et tout document y afférent

Le Conseil municipal,

APPROUVE le projet de convention de partenariat entre la ville de Clichy-la-Garenne et le SIVU CLIC Clichy/Saint-Ouen.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et tout document y afférent.

adopté à l'unanimité,

10.3 Approbation du projet d'avenant sur l'accès et l'usage du portail CAF Partenaires entre la ville de Clichy et la CAF des Hauts-de-Seine – Autorisation donnée à M le Maire de signer ledit avenant et tout document y afférent

Le Conseil municipal,

APPROUVE le projet d'avenant sur l'accès et l'usage du portail CAF Partenaires entre la ville de Clichy et la CAF des Hauts-de-Seine.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant et tout document y afférent.

adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- 36 pour,
- 8 abstentions : Monique DHUIN, Jean-Pierre AUFFRET, Isabelle MINE RODRIGUES, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI BAYOL, Claire MARTIN, Réda BELHOUCHE, Hicham DAD

10.4 Approbation de l'avenant financier 2015 n°01 portant sur la mise en œuvre et sur le fonctionnement de l'Espace Insertion entre la ville de Clichy et le département des Hauts-de-Seine

Le Conseil municipal,

APPROUVE l'avenant financier 2015 n° 01 à la convention pluriannuelle 2014-2017 pour la mise en œuvre de l'Espace Insertion entre la ville de Clichy-la-Garenne, le département des Hauts-de-Seine et le CCAS.

APPROUVE l'annexe au budget prévisionnel de l'Espace Insertion de Clichy pour l'année 2015.

APPROUVE le compte rendu financier de l'Espace Insertion de Clichy pour l'année 2014.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant, les annexes et tout document y afférent.

adopté à l'unanimité,

RELATIONS INTERNATIONALES

11.1 Mandat spécial accordé à Mme Alice Le Moal, Adjointe au Maire déléguée et à M. Luc Mercier, Adjoint au Maire délégué, dans le cadre d'un déplacement à Southwark (Royaume-Uni) – Autorisation donnée à M le Maire de signer ledit mandat

Le Conseil municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer un mandat spécial autorisant Mme Alice Le Moal, Conseillère départementale des Hauts-de-Seine, Adjointe au Maire déléguée à l'éducation et aux affaires scolaires, M. Luc Mercier, Adjoint au Maire délégué à la culture, aux relations internationales et au tourisme, à représenter la ville de Clichy lors d'un déplacement à Southwark (Royaume Uni) pour participer aux cérémonies de l'armistice, du 6 au 8 novembre 2015.

DIT que les frais afférents à cette mission seront payés par mandat administratif ou seront remboursés sur présentation des justificatifs sur la base forfaitaire fixée par l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006.

DIT que l'engagement des dépenses de la part des élus dans le cadre de ce déplacement a été préalablement autorisé par ordre de mission signé par Monsieur le Maire.

adopté à l'unanimité,

CULTURE

12.1 Attribution d'une subvention d'aide à projet à la coopérative « Artcoop etc » pour son projet artistique 2015 »Territoire Histoires »

Le Conseil municipal,

ATTRIBUE au titre de l'année 2015, une subvention d'aide à projet d'un montant de 2000 € à ARTCOOP ETC domicilié 132 rue Martre, 92110 Clichy.

DIT que la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice 2015, chapitre 65.

adopté à l'unanimité,

12.2 Approbation du projet de convention de partenariat entre le collège Jean Macé et le cinéma Rutebeuf - Autorisation donnée à M le Maire de signer tous les documents y afférents

Le Conseil municipal,

ACCEPTE la convention de partenariat entre le collège Jean Macé et la ville de Clichy par l'intermédiaire du cinéma Rutebeuf pour la venue d'une classe de troisième une fois par trimestre au tarif applicable au groupe.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

adopté à l'unanimité,

VOIRIE – CADRE DE VIE

13.1 Approbation du projet de convention entre GrDF et la ville de Clichy-la-Garenne pour l'hébergement de concentrateurs – Autorisation donnée à M le Maire de signer ledit projet de convention et tout document y afférent.

Le Conseil municipal,

APPROUVE les termes du projet de convention à intervenir entre GrDF et la ville de Clichy-la-Garenne définissant les conditions d'hébergements de concentrateurs.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit projet de convention ainsi que tout document y afférent.

adopté à l'unanimité,

13.2 Marché du Syndicat Mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères (SYELOM) – Adhésion de la ville de Clichy-la-Garenne au lot n°2 « Enlèvement, transport et valorisation des déchets diffus spécifiques (DDS)

Le Conseil municipal,

DECIDE l'adhésion de la ville de Clichy-la-Garenne au marché du SYELOM, lot n° 2 relatif à l'enlèvement, au transport et la valorisation de déchets diffus spécifiques (DDS).

S'ENGAGE à garantir la disponibilité des emplacements des véhicules lors des prestations en apport volontaire.

AUTORISE le SYELOM à effectuer pour le compte de la ville, la collecte, le transfert et le traitement des déchets diffus spécifiques (DDS) ménagers et assimilés, sur tout le territoire de la commune, et comprenant notamment :

- ✓ L'enlèvement, le transport et la valorisation des DDS collectés en apport volontaire :
 - Fourniture et entretien des véhicules de collecte, des matériels de stockage et des signalétiques,
 - Réception, tri et conditionnement des déchets apportés par les usagers,
 - Transport jusqu'aux centres de traitement habilités et agréés puis traitement des DDS.

- ✓ L'enlèvement, le transport et la valorisation des DDS collectés au sein des services techniques communaux :
 - Fourniture et entretien des véhicules de collecte, des matériels de stockage et des signalétiques,
 - Transport jusqu'aux centres de traitement habilités et agréés puis traitement des DDS.

DIT que les coûts des prestations d'enlèvement, de transport et d'élimination sont entièrement à la charge de la ville et refacturés à ce titre par le SYELOM à la Ville de Clichy-la-Garenne, sur la base des quantités indiquées par le prestataire et communiquées à la Ville pour les montants indiqués dans l'offre de base.

DIT que les coûts éventuels d'adaptation de voirie sont à la charge de la Ville de Clichy-la-Garenne.
DIT que les dépenses en résultant seront payées par imputation sur les crédits ouverts et à ouvrir dans le budget 2015 et suivants.

adopté à l'unanimité,

SECURITE PUBLIQUE

14.1 Désignation des représentants du Conseil municipal au Comité d'Éthique chargés de veiller à la bonne utilisation du système de vidéo protection

Le Conseil municipal,

ÉLIT à la majorité absolue des suffrages exprimés et à la représentation proportionnelle, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, les cinq représentants titulaires et les cinq représentants suppléants suivants du Conseil municipal, en sus de Monsieur le Maire, membre de droit :

Représentants titulaires

- Monsieur Jean-Pierre GARNIER, Adjoint au Maire
- Monsieur Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Conseiller municipal
- Madame Agnès DELACROIX, Adjointe au Maire
- Monsieur Jean-Pierre CAYLA, Adjoint au Maire
- Monsieur Réda BELHOUCHE, Conseiller municipal

Représentants suppléants

- Madame Colette MICHEL, Conseillère municipal
- Madame Nadoi HADRI, Adjointe au Maire
- Monsieur Luc MERCIER, Adjoint au Maire
- Monsieur Sébastien KOPEC, Conseiller municipal
- Madame Isabelle MINE RODRIGUES, Conseillère municipal

pour siéger au sein du Comité d'éthique chargé de veiller à la bonne utilisation du système de vidéosurveillance, composé également de :

- 5 personnalités morales titulaires et 5 personnalités morales suppléantes désignées par le Maire sur proposition du Conseil Local de Sécurité et de prévention de la Délinquance conformément à la délibération n° 15.3 du 31 janvier 2006, relative à sa création et à sa composition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Compte rendu, par extraits, publié par affichage sur le panneau administratif extérieur de la Mairie, réservé à cet usage, le **21 OCT. 2015**

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts de Seine

